Port Atlantique La Rochelle

L'Escale Atlantique

Lettre d'information mensuelle n° 123

OCTOBRE 2018

ÉDITO

Michel Puyrazat
Président du Directoire

Les mobilités en mouvement

En visite officielle à La Rochelle vendredi 29 septembre, Élisabeth Borne, Ministre chargée des Transports, a inauguré la 46e édition du Grand Pavois. À l'occasion de ce déplacement, la Ministre s'est entretenue avec Jean-François Fountaine, Maire et Président de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, au sujet d'un projet d'importance pour la Ville et le territoire : le pôle multimodal de la gare SNCF.

Ce projet d'aménagement vise à renforcer l'intermodalité du site de la gare par des aménagements spécifiques facilitant le passage d'un mode de transport à l'autre. Le pôle multimodal s'inscrit pleinement dans l'ambition « La Rochelle Territoire Zéro Carbone » portée par les acteurs du territoire, tant les activités liées à la mobilité s'avèrent sources d'émissions de gaz à effet de serre. Ce pôle multimodal est aussi en cohérence avec le projet de loi d'orientation des mobilités qui fixe les priorités du Gouvernement pour définir les transports du XXIe siècle et programme les investissements correspondants.

Le rééquilibrage modal dans le transport de marchandises fait partie des axes retenus dans ce projet de loi et cette programmation avec pour corollaire la volonté de renforcer la compétitivité des places portuaires françaises.

ACCUEIL DES MARINS

Les seamen's clubs de France réunis à La Rochelle

Après Dunkerque, Brest et Saint-Nazaire, c'est au tour de La Rochelle de recevoir le congrès et l'assemblée générale de la Fédération Nationale des Associations d'Accueil des Marins (FNAAM). Un événement qui se déroule tous les deux ans et organisé pour la dernière fois à La Rochelle en 1998.

Répondre aux besoins des marins en escale : la vocation des seamen's clubs

Les 12, 13 et 14 octobre, La Rochelle recevra soixante-dix invités représentant la vingtaine de foyers d'accueil de marins français, en présence d'acteurs locaux de la place portuaire. Les deux premières journées seront consacrées au congrès avec des temps de rencontres et d'échanges. « *Arrivés en fin d'après-midi le vendredi 12, les congressistes vont visiter le Musée Maritime où se déroulera la soirée avec le Propeller Club et l'Union Maritime, en présence d'élus, de Thierry Hautier, président du Conseil de Surveillance du Port et de Michel Puyrazat, président du Directoire* », indique Bryan Parrish, président de Marin'Escale. Le lendemain, les participants entreront dans le vif du sujet avec le matin, toujours au Musée Maritime, une table ronde portant sur « l'évolution à moyen et long terme du transport maritime de marchandises, les implications sur le métier et les conditions de vie des marins et sur leurs besoins en accueil dans les ports auxquels répondent les seamen's clubs ». L'après-midi, ils embarqueront sur le Vieux-Port avec Inter-Îles pour visiter le port de commerce par la mer, avant de participer à des ateliers de réflexion. La matinée du dimanche 14 sera consacrée à l'Assemblée générale de la Fédération Nationale des Associations d'Accueil des Marins.

Répondre aux besoins des marins et anticiper leur évolution, c'est tout l'objet des seamen's clubs dont le rôle a été renforcé par la loi sur l'économie bleue. Au sein de Marin'Escale, on s'adapte aussi au changement : « *Il y a vingt ans, les marins venaient dans les foyers d'accueil surtout pour communiquer avec leur famille restée dans le pays d'origine,* rappelle Bryan Parrish. *Aujourd'hui, ils recherchent autre chose, des distractions, de l'animation. C'est ainsi que nous avons créé un terrain de basket après une enquête réalisée en 2016 auprès des marins qui avaient fortement émis le souhait d'avoir un tel équipement. Le Port en a été l'un des cofinanceurs* ».

LA ROCHELLE TERRITOIRE ZÉRO CARBONE

12 tonnes
L'équivalent CO_2 émis par an et par habitant dans l'agglomération de La Rochelle.

À retenir

1 M€
Le montant global du programme d'amélioration pour les services portuaires.

4 hectares
La surface du centre de valorisation des sédiments non immergeables à La Repentie.

CROISIÈRES

Une bonne saison 2018

La saison croisières qui va s'achever le 24 octobre avec le Ventura, compagnie P&O, affichera de bons résultats : ce sera la troisième en nombre d'escales et la cinquième en nombre de passagers.

30 escales et 30 000 passagers, c'est sur ces chiffres que se conclura la saison croisières 2018. On en retiendra le retour de la compagnie Cunard que les quais rochelais n'avaient pas vue depuis 2007. Elle a fait escale à deux reprises avec le *Queen Victoria* et une fois avec le *Queen Elizabeth*. Au nombre des escales non prévues initialement cette année, le Port a reçu le *Sapphire Princess*, le *Norwegian Jade* et le *Variety Voyager*.

10 avril : ouverture de la saison 2018 avec l'escale du Queen Victoria

La présence accrue de navires haut de gamme constitue l'un des faits marquants de la saison 2018. Les passagers majoritaires demeurent, par nationalité, les Britanniques (72 % contre 71 % en 2017) et les Américains (13 % contre 8 % un an plus tôt). Parmi les excursions proposées, celles qui ont eu les plus de succès concernent les visites guidées du centre-ville de La Rochelle, de l'île de Ré et de la Venise verte. Dans le même temps, de nombreux passagers ont préféré opter pour des visites libres du centre-ville de La Rochelle en empruntant les navettes bus mises à leur disposition. Les flux de croisiéristes entre la passerelle des navires et les bus ont largement été optimisés cette année grâce à la mise en place de files distinctes excursions/navettes centre-ville, avec au final un gain de temps précieux pour les passagers.

LOI MOBILITÉS

Le ferroviaire parmi les programmes d'investissements prioritaires

Dans son projet de loi d'orientation des mobilités, le Gouvernement programme les investissements de transports prioritaires. Sur 10 ans, ce sont 3,6 milliards d'euros annuels qui seront investis sur le réseau ferroviaire existant pour assurer sa remise à niveau et sa modernisation. Pour renforcer le report modal dans le transport de marchandises, 1 milliard d'euros va être investi par l'État dans les 5 ans et 2,3 milliards d'euros sur la décennie, en complément des différentes politiques publiques de soutien au secteur. Avec cette programmation, les investissements ambitionnent de soutenir le développement des ports, d'élargir leur hinterland par des connexions ferroviaires performantes. En complément de ces investissements, l'État confirme la poursuite de son soutien aux opérateurs de transport combiné pour compenser les coûts de manutention lors des ruptures de charges. L'État soutient également les programmes d'investissements des Grands Ports Maritimes, en particulier à travers son engagement dans les contrats État-Région.

Soutenir le développement des ports par des connexions ferroviaires performantes

PORT HORIZON 2025

L'instruction du projet est en cours

Le début d'année a été marqué par la concertation publique préalable organisée sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public dans le cadre du projet d'aménagement « Port Horizon 2025 ». Ce projet qui prévoit des investissements responsables tournés vers les filières d'avenir anticipe les évolutions nécessaires : l'adaptation du terminal de Chef de Baie, la création d'un nouveau quai à l'Anse Saint-Marc assortie d'un aménagement logistique à La Repentie, l'ensemble complété par une amélioration des accès maritimes.

Fin juillet, la phase administrative relative à l'instruction du projet « Port Horizon 2025 » par les services de l'État s'est engagée. Le Port a déposé un dossier de demande d'autorisation auprès de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM). Cette phase d'instruction qui relève d'une procédure réglementaire durera plusieurs mois au terme desquels le Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (CGED), de même que le Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis, auront émis un avis. S'ouvrira ensuite une période d'environ trois mois consacrée à l'enquête publique, puis le Conseil de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST) sera consulté avant l'autorisation préfectorale.

Port Horizon 2025 : un projet d'aménagement tourné vers les filières d'avenir

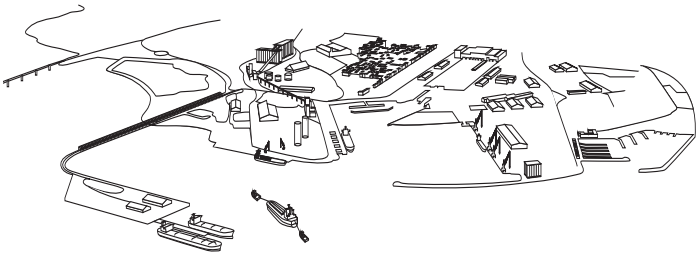

SERVICES PORTUAIRES

Un programme d'amélioration

Mi-septembre, un programme de travaux maritimes comportant trois opérations a été engagé : finition du brise-lames au Port de Service, allongement du poste d'accostage sur le quai des Phares et Balises et sécurisation de la cale de l'écluse. Ces opérations représentent un montant global de 1 million d'euros.

Des moyens nautiques déployés pour la finition du brise-lames

La finition du brise-lames est l'opération la plus importante de ce programme et la plus longue, prévue pour s'achever fin octobre. « *Elle consiste à neutraliser le mouvement horizontal et vertical des palplanches, générateur de bruit, et d'assurer la durabilité de l'ouvrage,* résume Nicolas Menard, chef du service Ingénierie au Port. *Les palplanches vont dans un premier temps être relevées et mises au bon niveau avant d'être fixées par des poutres horizontales, par tronçon de 1,88 mètre correspondant à l'intervalle entre chaque pieu* ». Les pieux seront ensuite coiffés d'un chapeau pour en protéger la face intérieure contre la corrosion puis chaque extrémité du brise-lames sera dotée de feux de balisage. Cette opération, qui se fera à l'aide de moyens nautiques, impactera peu les mouvements des navires de servitude évoluant au Port de Service, l'intervention se faisant depuis la partie ouest du brise-lames.

Deuxième opération de ce programme : l'allongement vers l'ouest du poste d'accostage de la drague Cap d'Aunis de Port Atlantique La Rochelle avec la mise en place de deux ducs-d'Albe. L'objectif de cette intervention consiste à adapter le quai des Phares et Balises pour lui permettre d'accueillir fin 2019 leur nouveau navire baliseur, plus long que le précédent.

Troisième opération : la sécurisation de l'ancienne cale de l'écluse qui servait à l'embarquement et au débarquement des véhicules à destination ou en provenance de l'île de Ré, via les bacs assurant la liaison maritime avec le continent. « *Nous allons procéder à la dépose de la partie supérieure de l'ouvrage en raison de son niveau de dégradation* », précise Nicolas Menard.

SÉDIMENTS NON IMMERGEABLES

Le centre de valorisation prend forme

Traiter les sédiments non immergeables pour les valoriser, c'est tout l'objet de cette installation. Celle-ci déclinera l'une des ambitions du projet stratégique du Port, avec l'objectif d'inscrire le Port dans une activité durable. Ces sédiments seront en effet utilisés dans le cadre de l'aménagement de La Repentie, soit en remblais, soit pour constituer des merlons paysagers ou des sous-couches routières. Engagés fin août, les travaux d'aménagement du centre de valorisation s'achèveront à l'automne.

Le centre de valorisation des sédiments à terre de La Repentie est mis en œuvre pour traiter un volume total de 80 000 à 120 000 m^3, pendant 5 ans. Il apportera une solution pour la valorisation des sédiments non immergeables locaux, comme ceux du Bassin à Flot, du « lac » de Port Neuf pour l'agglomération de La Rochelle, ou du bassin des chalutiers pour le port de Plaisance.

Sur 4 hectares au nord de La Repentie, le centre de valorisation sera constitué de deux bassins d'égouttage de 10 000 m^2 chacun, d'un espace de valorisation des sédiments par ajout éventuel de liant et de deux lagunes de traitement des eaux.

La majorité des sédiments portuaires continueront d'être immergés dans la zone du Lavardin. Ces sédiments proviennent du dragage d'entretien habituel réalisé par le Port.

Le centre de valorisation des sédiments non immergeables, un aménagement sur 4 hectares à La Repentie

PARTIES PRENANTES

Le Groupe Sica Atlantique à l'écoute des riverains

Le 11 septembre, une réunion était organisée à la salle des associations de Laleu. Le Groupe Sica Atlantique et la municipalité y avaient convié les riverains pour échanger au sujet des nuisances sonores constatées après la mise en service du nouveau convoyeur de grains.

Conscient de la gêne décrite par les riverains, Sica Atlantique et son équipementier RBL-REI ont diligenté en août des recherches acoustiques pour déterminer l'origine des nuisances engendrées par ce grainoduc qui relie les silos au quai Lombard. Des tests seront conduits courant octobre et début novembre pour sélectionner la meilleure solution qui sera mise en place avant le printemps prochain et qui permettra de répondre aux attentes des riverains.

MAISON DU PORT

Exposition « Regards sur le pont de l'île de Ré »

De jour, de nuit, à marée haute ou à marée basse, sous le soleil, dans la grisaille ou dans la brume, en couleur ou en noir et blanc, 15 clichés célèbrent les 30 ans du pont de l'île de Ré.

Ces photos sont celles qui ont été sélectionnées dans le cadre du concours organisé par le restaurant La Plage à l'occasion de cet anniversaire, en partenariat avec la Mairie de Rivedoux, le Groupe Sica Atlantique, Croisières Inter-Îles, le photographe Yann Werdefroy et Port Atlantique La Rochelle.
L'exposition est à découvrir dans le hall de la Maison du Port jusqu'au 19 octobre, 141 boulevard Émile Delmas à La Rochelle. Du lundi au vendredi, 8h-12h30 et 13h30-18h30.

Jean-Luc Stanek (à droite), aux côtés d'Etienne Kressmann, son directeur général

Jean-Luc Stanek. C'est dans la force des vagues qu'il puise son énergie !

Ecologiste pragmatique comme il se définit lui-même, Jean-Luc Stanek a abandonné son métier de chirurgien-dentiste pour se consacrer au développement de son houlomoteur. Une invention désormais brevetée qui permet de produire de l'électricité à partir de la houle, actuellement en expérimentation à Port Atlantique La Rochelle.

31 août 2018 : un jour important pour Jean-Luc Stanek, celui de la mise à l'eau au Môle d'Escale de son prototype de houlomoteur, dans le cadre d'une expérimentation prévue pour durer jusqu'à la fin de l'année selon une convention passée avec le Port. Mais avant ce temps fort dans la vie de Jean-Luc Stanek, un retour en arrière s'impose pour bien appréhender l'aventure qui est la sienne.

Au début des années 2000, Jean-Luc Stanek se passionne pour la plongée sous-marine et s'intéresse à la puissance des vagues. Alors chirurgien-dentiste à La Brède au sud de Bordeaux, il confie avoir consacré une bonne partie de son temps libre à étudier pas moins de 1 200 brevets relatifs à l'énergie produite par les vagues pour en saisir les freins économiques et techniques. L'élément déclencheur qui va le faire passer à l'étape supérieure est l'accident nucléaire de Fukushima survenu au Japon le 11 mars 2011 après un séisme de magnitude 9. « *Je me suis dit qu'il était grand temps de faire quelque chose, d'agir pour trouver une alternative aux centrales nucléaires en proposant une énergie propre et décarbonée, renouvelable. Pendant un an, j'ai développé mon premier prototype que j'ai testé dans ma piscine* ». 2012, Jean-Luc Stanek franchit un nouveau pas en déposant un brevet en France, puis en 2013 un brevet international au nom de la société Hace (Hydro Air Concept Energy) nouvellement créée, qu'il préside. À partir de 2015, un prototype réalisé un an plus tôt à l'échelle 1/8e est testé en bassin d'essai à l'école des Arts et Métiers de Bordeaux. 2017 est l'année de la première levée de fonds, indispensable à la poursuite du projet : « *Nos associés, au rang desquels figurent Avia Picoty, ont apporté 1 million d'euros. À cela sont venus s'ajouter une subvention votée cet été par la Région Nouvelle-Aquitaine et un financement de 50 000 euros dans le cadre du programme européen de recherche et d'innovation Horizon 2020* ».

Mise à l'eau du houlomoteur, le 31 août

Amarré au large de La Repentie, sur le domaine maritime de Port Atlantique La Rochelle depuis maintenant plus d'un mois, le houlomoteur expérimental affiche une puissance de 50 Kw. Sa forme évoque celle d'une étoile de mer de 20 mètres sur 18, constituée de trois bras et d'un corps central qui reçoit la turbine. Cette dernière est actionnée par des colonnes d'air mises en pression/dépression par les vagues, même chaotiques, produisant ainsi une énergie compétitive, propre, renouvelable et non intermittente. « *La forme, les dimensions et la puissance de ce prototype n'ont rien de figé*, prévient Jean-Luc Stanek. *Sur ce dernier point, on peut aller jusqu'à imaginer une capacité équivalente à celle d'une centrale nucléaire* », assure-t-il.

Cap sur la production en présérie

Composée de caissons flottants, la structure peut très bien faire plusieurs kilomètres de long et prendre par exemple une forme en zigzags permettant, en plus de la production d'énergie, d'assurer une protection côtière contre l'érosion en constituant une digue. Toujours couplées à la production d'énergie à partir de la houle, bien d'autres applications sont envisageables : plateformes offshore, pontons, supports pour éoliennes flottantes et installations photovoltaïques, etc. Autre point et non des moindres que tient à souligner Jean-Luc Stanek, son invention est en mesure de prendre une part significative dans d'alimentation en eau potable à l'échelle mondiale par un procédé de désalinisation de l'eau de mer. « *Un contrat est déjà signé avec un acteur majeur* », se réjouit-il.

Le houlomoteur amarré au large de La Repentie

Entouré d'une quinzaine d'experts associés, de son directeur général Étienne Kressmann et de sa responsable administrative et marketing Sylviane Bourrier, Jean-Luc Stanek met le cap sur la production en présérie de son houlomoteur et prévoit le recrutement d'ingénieurs. « *Pour continuer d'avancer il nous faut maintenant réussir à lever entre 2 et 5 millions d'euros de fonds* », poursuit-il.

L'Escale Atlantique

Mise en page : PEUPLADES.FR
Impression : Imprimerie Mingot

Port Atlantique La Rochelle
141 boulevard Émile Delmas
CS 70394 - 17001 La Rochelle Cedex 1
Tél. 33 (0)5 46 00 53 60
communication@larochelle.port.fr
www.larochelle.port.fr

Directeur de la Publication : Michel Puyrazat
Responsable de la Publication : Sarah Boursier.
Rédaction : Thierry Rambaud.
Crédit Photos : Thierry Rambaud, Julien Chauvet, Jean-Michel Rieupeyrout, Pixabay, Kamel Sassi, Interdrones Services.
ISSN 1252 - 7963

PEFC 10-31-1236 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org